

Jaurès, le protectionnisme et la mondialisation

Alain CHATRIOT

Le concept de « démondialisation » divise la gauche et les socialistes français. Peut-on élever les tarifs douaniers sans nuire à la solidarité internationale des travailleurs et renchérir le coût de la vie ? Ces questions étaient déjà au cœur de la réflexion de Jean Jaurès à la fin du XIX^e siècle, à l'époque de la « première mondialisation ». Retour sur un débat fondateur pour le socialisme européen.

Alors que les débats sur le protectionnisme européen agitent une large partie de la gauche française à l'approche de 2012, il n'est pas inutile de porter un regard sur certaines prises de position qui ont divisé les socialistes à la fin du XIX^e siècle¹, à l'époque de ce que la politiste américaine Suzanne Berger a nommé la « première mondialisation »². Relire les interventions de Jean Jaurès autour du protectionnisme agricole ne doit pas se comprendre comme une volonté d'ériger cette figure en référence des débats contemporains. Mais revenir à ces textes permet de repérer certains arguments et d'éviter ainsi les déformations d'une pensée politique³.

Jean Jaurès face à Jules Méline ou à Paul Deschanel, l'image est célèbre et les discours parlementaires enflammés. Le débat sur le protectionnisme agricole durant les années 1880 et 1890 fait partie des grandes joutes oratoires de la III^e République. Le tarif Méline de 1892 est en effet une pièce majeure de la législation économique du XIX^e siècle, un commentateur américain jugeant même qu'il est « une part de la loi économique

¹ Je remercie Gilles Candar et Nicolas Delalande pour leur aide dans la préparation de cet article.

² Suzanne Berger, *Notre première mondialisation. Leçons d'un échec oublié*, Paris, Le Seuil, 2003, col. « La République des idées ».

³ Marion Fontaine, « Usages politiques de Jaurès », *Cahiers Jaurès*, n°200, avril-juin 2011, p. 17-35. <http://www.cairn.info/revue-cahiers-jaures-2011-2-page-17.htm>

fondamentale de la III^e République »⁴. Dans un contexte de dépression économique et de nouvelles concurrences internationales, ces mesures protectionnistes permettent de protéger à la fois les agriculteurs et les industriels français⁵. Les conséquences sont cependant multiples : le coût de la vie est renchéri, en particulier pour les ouvriers des villes, et l'impact de ce protectionnisme sur le développement et la modernisation économique a fait l'objet de nombreux débats. L'histoire de la politique française s'inscrit alors dans une dynamique mondiale, avec, entre autres, le tarif allemand de 1879, le tarif McKinley de 1880 aux États-Unis et le tarif japonais de 1899.

Jaurès, jeune parlementaire républicain, s'intéresse aux questions agricoles et en particulier à celle qui domine pour une large part le débat politique de la fin des années 1880 et du début des années 1890 : le protectionnisme. Son passage au socialisme, au tournant des années 1890, accompagne d'ailleurs ses prises de position successives sur le sujet. Sa dénonciation des limites d'un protectionnisme oublieux des questions sociales est constante, tout comme la défense des ouvriers agricoles et l'attaque contre les spéculateurs. La question de la justice sociale dans les mesures prises par la République semble très présente dans ses différentes interventions, et de plus en plus reliée à une nécessaire solidarité entre le monde ouvrier urbain et la « démocratie rurale », expression qu'il emploie à plusieurs reprises.

Une controverse de la fin du XIX^e siècle

Si le protectionnisme et les débats afférents tout au long du XIX^e siècle ont récemment intéressé certains historiens⁶, on peut cependant constater que les débats de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles mériteraient d'être davantage revisités. Les intuitions proposées en 1985 par l'historien Thierry Nadau, décédé précocement, n'ont hélas que peu été suivies : « Si l'historiographie de la III^e République s'est beaucoup penchée sur la question du protectionnisme, c'est avant tout pour en mesurer les effets, établir ou contester son rôle dans l'évolution de l'économie. Les conditions dans lesquelles ce système s'est imposé alors que le régime de 1860 semblait avoir fait la preuve de sa supériorité sont, en revanche, beaucoup moins connues. On a trop vite fait de n'envisager les traités de commerce que comme une parenthèse, trop tendance à considérer la protection comme allant de soi, inhérente au tempérament français. Pour l'histoire, la France est revenue au protectionnisme en 1881. Or, si l'on s'en tient aux seuls chiffres, le tarif général des douanes alors voté n'a rien ou presque rien changé. C'est en fait dans l'écheveau compliqué des mots et des passions, des controverses et des discussions que l'idée protectionniste est née, qu'elle a su exprimer un

⁴ Eugene Owen Golob, *The Méline Tariff: French Agriculture and nationalist economy policy*, New York, Columbia University Press, 1944.

⁵ Herman Lebovics, *The Alliance of Iron and Wheat in the Third French Republic 1860-1914. Origins of the New Conservatism*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1988.

⁶ Cf. le dossier « Protectionnisme » de *La Vie des idées* : <http://www.laviedesidees.fr/Le-protectionnisme-un-remede-a-la,867.html>

certain consensus et se donner l'aspect d'une théorie économique générale. C'est à la rencontre d'une situation économique et de la volonté des acteurs qu'un projet original a pu se développer. C'est dans le jeu des forces politiques et sociales, dans le mouvement des idées et des moeurs que nous pouvons le retrouver porteur des contradictions, des espérances et des doutes qu'a suscités la situation de l'économie française dans le dernier tiers du XIX^e siècle »⁷.

La solidarité entre villes et campagnes

Les premiers textes politiques de Jaurès concernant la question agricole datent du début de l'année 1887 ; il prend alors position dans le débat protectionniste à propos des prix du blé et du pain. L'article de *La Dépêche* du 29 janvier annonce une intervention parlementaire longue et argumentée le 8 mars suivant⁸. Jaurès pose assez nettement le problème :

« La question est redoutable, car elle met aux prises, au moins en apparence, l'intérêt des villes et l'intérêt des campagnes : les ouvriers ne veulent pas payer leur pain plus cher, et les producteurs de blé, qui bien souvent sont eux aussi des travailleurs, levés avant le jour, veulent vivre »⁹.

Utilisant le *Bulletin du ministère de l'Agriculture*, Jaurès livre des statistiques nationales et départementales pour le Midi, et adopte une position qu'il conserve par la suite pendant l'ensemble des débats sur les tarifs du blé : il demande un sacrifice aux ouvriers des villes pour préserver la démocratie rurale, mais à la condition que cet effort soit bien au profit des travailleurs agricoles.

« Je dirai hardiment aux travailleurs des villes : quelque pénible que soit ce sacrifice, s'il vous est prouvé qu'il est nécessaire, que sans lui le travailleur des campagnes ne peut pas vivre, acceptez-le. Votre intérêt est de ne pas livrer au découragement la démocratie rurale, sans laquelle vous ne pourrez rien, sans laquelle tous vos rêves d'émancipation seront comprimés par une aristocratie d'argent. Votre intérêt est de protéger un travailleur comme vous, qui peine sous le grand soleil, contre la spéculation commerciale qui appauvrit le pauvre et enrichit le riche. [...] Seulement, comme c'est un sacrifice que vous faites, vous avez le droit, vous avez le devoir de faire vos conditions. Vous n'entendez pas, en payant le pain plus cher, enrichir les capitalistes qui ont placé une partie de leur argent en fonds de terre. Vous n'entendez pas que les propriétaires profitent d'une élévation du prix du blé pour demander

⁷ Thierry Nadau, « L'opinion et le tarif général des douanes de 1881 : les prémices du protectionnisme agricole en France », *Revue du Nord. Histoire et archéologie*, LXVII, 265, avril-juin 1985, p. 331-356, repris in Thierry Nadau, *Itinéraires marchands du goût moderne. Produits alimentaires et modernisation rurale en France et en Allemagne (1870-1940)*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, 2005, p. 117-150, p. 117.

⁸ Ces deux textes sont reproduits dans le premier volume des *Œuvres* publié en 2009 chez Fayard : « La question agricole et la question du pain », pp. 528-531 et « Les droits de douane sur les céréales », p. 536-551.

⁹ *Ibid.*, p. 528.

davantage à leurs fermiers, davantage à leurs métayers. Vous voulez que votre sacrifice aille à ceux qui comme vous font œuvre de leurs mains, non à ceux qui font œuvre de leur argent »¹⁰.

L'article publié par Jaurès le 5 février 1889 sous le titre « la Viticulture française et la législation »¹¹ poursuit cette réflexion sur les droits de douane, mais, s'intéressant au vin, y ajoute un débat sur la qualité des produits et la lutte contre la fraude. Jaurès rappelle d'abord clairement sa position sur les barrières douanières qu'il « accepte très volontiers comme un abri provisoire », tout en soulignant qu'elles « isolent plus qu'elles ne protègent »¹². Il en montre la complexité quand il précise que « le malheur du protectionnisme, c'est qu'il s'inspire à la fois de l'intérêt général et des appétits particuliers »¹³. Le protectionnisme était considéré comme un secours nécessaire pour le vignoble français, qui traversait des crises répétées dans le dernier quart du XIX^e siècle.

Une exigence : la réforme démocratique de l'impôt

Dans les années de préparation du tarif de 1892, Jaurès revient souvent sur les limites d'une politique protectionniste. Il entend en effet l'argument mais se méfie des conséquences sociales de ce type de mesures. Pour lui, débattre du protectionnisme est indissociable d'une réflexion sur la fiscalité, qui doit porter tout à la fois sur les taxes sur la consommation et sur la mise en place d'un impôt sur le revenu progressif.

En décembre 1889, il souligne que les opportunistes au pouvoir refusent le débat fiscal pourtant lié :

« On parle surtout de la concurrence étrangère et on néglige les autres causes du mal, même celles sur lesquelles on pourrait agir ; c'est que la question la plus facile à résoudre semble la question douanière. Et aussi c'est que, pour résoudre les autres problèmes, une meilleure distribution de l'impôt, une meilleure répartition de la propriété foncière, il faudrait demander des sacrifices à ceux qui possèdent, et qu'on aime mieux, en se bornant à des tarifs de douane, en demander à ceux qui ne possèdent pas »¹⁴.

Sa conclusion, d'abord politique, souligne le flou introduit par les discours protectionnistes :

¹⁰ *Ibid.*, p. 530-531.

¹¹ Jaurès, « La Viticulture française et la législation », *Les Annales économiques*, 5^e année, tome IX, n° 3, 5 février 1889, p. 177-194. Nous avons réédité cet article méconnu in *Cahiers Jaurès*, n° 195-196, janvier-juin 2010, p. 49-69. <http://www.cairn.info/revue-cahiers-jaures-2010-1-page-49.htm>

¹² *Ibid.*, p. 178.

¹³ *Ibid.*, p. 187.

¹⁴ Jaurès, « L'agriculture et les ouvriers », *La Dépêche*, 18 décembre 1889.

« La fusion qui s'est faite, dans un groupe incolore, des éléments protectionnistes de gauche et des éléments protectionnistes de droite, indique bien que l'idée de protection démocratique ne fait pas de progrès dans les assemblées »¹⁵.

Dans un célèbre débat de 1897, Jaurès condamne les conséquences d'un protectionnisme qui, sans réforme fiscale, ne favorise que les riches propriétaires et réduit les ouvriers à la misère :

« Et permettez-moi de vous le dire, Monsieur le président du Conseil, là est la contradiction essentielle de votre politique protectionniste. Pendant que par des tarifs de douane vous favorisez les producteurs, c'est-à-dire, dans une large mesure, les possédants, vous n'avez pas la force, vous n'avez pas le courage, vous n'avez peut-être pas la possibilité politique et sociale de demander aux classes possédantes, aux classes les plus riches, les sacrifices d'impôts qui seraient nécessaires, précisément pour accroître la consommation populaire dans la mesure où se développe la production nationale. [...] C'est tellement vrai, que vous êtes obligés en ce moment de détourner par des lois, c'est-à-dire par des moyens artificiels, la classe ouvrière de la consommation des vins de raisins secs. Vous imaginez-vous, par hasard, que c'est par goût que la classe ouvrière va aux vins médiocres de raisins secs ? Elle y va par force, par nécessité ; elle va vers les produits de misère, parce qu'elle est elle-même une classe de misère »¹⁶.

Son éloignement de Chambre des députés (Jaurès est défait aux élections de 1898) ne l'empêche pas de revenir régulièrement sur le sujet et de réaffirmer que « la politique douanière unie à des réformes démocratiques d'impôt est bonne ; sans ces réformes elle n'est qu'une exploitation scandaleuse des pauvres »¹⁷.

Le protectionnisme nuit-il à la solidarité ouvrière internationale ?

L'intervention sans doute la plus célèbre de Jaurès dans le débat sur le protectionnisme est celle faite dans le cadre d'une très longue interpellation du gouvernement sur la politique agricole, qu'il prononce en juin et juillet 1897. Les réponses proposées durant l'été et l'automne par Paul Deschanel et Jules Méline ont marqué les positions politiques sur ces

¹⁵ *Ibidem*.

¹⁶ Jaurès, *Socialisme et paysans, discours prononcés à la Chambre des députés les 19, 26 juin et 3 juillet 1897. Crise agricole, ses causes et ses remèdes*, Paris, impr. A. Désiré, s.d., p. 42. (accessible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k750985.r=Socialisme+et+paysans.langFR>).

¹⁷ Jaurès, « La politique douanière et les réformes », *La Dépêche*, 25 décembre 1890. Dans ce même texte, Jaurès revient sur les budgets ouvriers et dénonce le discours habituel des conservateurs sur l'ouvrier dépensant tout son argent au café : « Il est de bon ton, dans un certain monde, de dire : les ouvriers en ont bien assez ; ils en ont même trop, car ils gaspillent leur argent au café. C'est là une légende commode pour ceux qui se refusent d'instinct à toute réforme ».

questions. Le 19 juin commence donc cette série de grands discours¹⁸, longtemps retardés puisque l'interpellation datait du 14 décembre 1896. Jaurès s'exprime d'abord nettement en faveur des ouvriers agricoles. Puis, sur le principe du protectionnisme, il rappelle fermement la position des socialistes :

« Du principe même du protectionnisme, je n'ai pas à discuter en ce moment. Les socialistes ne sont pas protectionnistes comme M. Méline, mais ils ne sont pas davantage libre-échangistes comme M. Léon Say ou comme M. Aynard. [...] Le socialisme, c'est-à-dire l'organisation sociale de la production et de l'échange exclut, à la fois, et la protection qui ne peut guère profiter aujourd'hui qu'à la minorité des grands possédants, et le libre-échange, qui est la forme internationale de l'anarchie économique »¹⁹.

Jaurès insiste sur la mondialisation des phénomènes économiques et sur les enjeux du bimétallisme dans les échanges internationaux et les variations du change. Jaurès prend alors aussi en compte les enjeux diplomatiques. Dès 1894, il dénonçait l'utilisation de l'argument patriotique par les libre-échangistes. En effet, ceux-ci plaidaient pour une levée de toute protection envers la Russie afin de garantir l'alliance franco-russe. Jaurès concluait alors ironiquement :

« Il est assez piquant de voir que des hommes comme M. Méline sont sur le point d'être traités "de sans-patrie". En toute question maintenant on va appliquer à ses adversaires cette délicieuse épithète, et puisque nous ne voulons pas que les paysans de France soient absolument ruinés, nous sommes de mauvais Français »²⁰.

Après cette date, Jaurès n'a plus l'occasion de s'exprimer directement sur cette question, sauf durant un débat à la Chambre le 23 janvier 1903 où il livre à nouveau sa vision de cette nouvelle vie économique internationale :

« Voici que vient s'ajouter, dans le sens de la paix, la puissance toujours croissante de la vie économique internationale. Vous voyez bien, Messieurs, que le tissu de la vie économique est plus serré tous les jours, vous voyez bien qu'il est impossible de donner à aucune des législations que nous préparons un caractère exclusivement national. Hier, c'était la conférence des Sucres ; avant-hier, c'était une première conférence internationale sur la limitation du travail pour les femmes et les enfants ; demain, ce sera un code de protection du travail, s'étendant dans tous les pays sur la totalité des travailleurs européens... C'est par la

¹⁸ En bon orateur, Jaurès joue de la longueur de son intervention : « Je demande pardon à la Chambre de lui infliger, par cette température écrasante, une longue discussion. Notre interpellation avait été déposée en décembre, et si nous pouvions établir une moyenne entre la température de l'époque où elle fut déposée et celle que nous subissons au moment où elle se discute, tout le monde, je crois, s'en réjouirait », Jaurès, *Socialisme et paysans...*, *op. cit.*, p. 33.

¹⁹ *Ibid.*, p. 34. Jules Méline, Léon Say et Édouard Aynard sont à l'époque des républicains modérés, situés au centre droit de l'échiquier politique.

²⁰ Jaurès, « La question des blés », *La Dépêche*, 14 février 1894.

vie internationale économique [...], enfin ébauchée, qu'une stabilité sans précédent a été donnée à la paix, et que nous pouvons dire : la paix de l'Europe n'est plus une chimère, elle est une possibilité profonde, et il suffira, pour en assurer l'avènement, que les peuples prennent conscience de cette possibilité profonde »²¹.

Cette vision de Jaurès n'est cependant pas irénique. Il sait que la concurrence des ouvriers des différents pays peut être un objet de conflits en puissance. S'il n'y a pas chez lui de raisonnement liant échanges internationaux et conflits militaires, il souligne les tensions possibles avec les ouvriers immigrés²². Contre les arguments nationalistes qui se développent au début du XX^e siècle, Jaurès en appelle à une protection accrue et revendique l'idée d'« assurer un salaire minimum pour les travailleurs, étrangers ou français, de façon à prévenir l'effet déprimant de la concurrence »²³. Pierre Rosanvallon a rappelé récemment que cette résistance de certains socialistes à ce qu'il nomme le « national-protectionnisme » n'avait alors rien d'évident²⁴.

Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, Jaurès participe pleinement au débat sur les droits de douane, mais refuse de s'y laisser enfermer. Il ne cesse en fait de souligner que le protectionnisme, s'il peut se concevoir, doit être utilisé en étant très attentif à ses conséquences sociales. Plus largement, il refuse que ce débat soit dissocié d'une réflexion sur la fiscalité redistributive. Dans une perspective socialiste, il plaide pour un interventionnisme étatique comme manière de contrer la spéculation, en particulier sur le marché du blé, si sensible du point de vue politique et social.

²¹ Cité par Gilles Curien, « Rythmes du monde. Les accords économiques internationaux depuis 1860 », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1, 3, 1946, p. 219-234, p. 228.

²² Jaurès, « Par la Justice », *L'Humanité*, 8 janvier 1908. Il y commente la potentialité d'un conflit entre les États-Unis et le Japon sur fond de main d'œuvre immigrée japonaise. Il explique que « la vraie solution serait de ne pas interdire ou de ne pas gêner l'émigration, mais d'établir un minimum de salaire ».

²³ Jean Jaurès, « L'effort nécessaire », *L'Humanité*, 28 juin 1914.

²⁴ Pierre Rosanvallon, *La Société des égaux*, Paris, Le Seuil, 2011, p. 245-248.

Pour aller plus loin

- Ce texte reprend des éléments développés plus en détail dans :

Alain Chatriot, « Jaurès et les débats sur le protectionnisme agricole », *Cahiers Jaurès*, n° 195-196, janvier-juin 2010, p. 21-48 : <http://www.cairn.info/revue-cahiers-jaures-2010-1-page-21.htm>

- Jean Jaurès, *Socialisme et paysans, discours prononcés à la Chambre des députés les 19, 26 juin et 3 juillet 1897. Crise agricole, ses causes et ses remèdes*, Paris, impr. A. Désiré, s.d., accessible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k750985.r=Socialisme+et+paysans.langFR>

- Pour les œuvres de Jean Jaurès, on se réfère à l'édition critique en cours aux éditions Fayard (6 volumes déjà publiés) menée par la Société d'études jaurésiennes. Pour les articles dans le quotidien de Toulouse, on dispose dorénavant de l'édition intégrale des articles de Jaurès dans *La Dépêche*, sous la direction de Rémy Pech et Rémy Cazals, Toulouse, Privat, 2009.

- Sur cette thématique rurale, cf. Rémy Pech, *Jaurès paysan*, Toulouse, éditions Privat, 2009.

- Pour percevoir l'importance du tarif Méline, voir les ouvrages classiques de :

Pierre Barral, *Les Agrariens français de Méline à Pisani*, Paris, Armand Colin, 1968.

Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, 3, *Apogée et crise de la civilisation paysanne de 1789 à 1914*, par Maurice Agulhon, Gabriel Désert, Robert Specklin, Paris, Le Seuil, 1976, rééd. en format poche en 1992.

- Plus récemment, on peut se référer :

- à une étude comparée : Rita Aldenhoff-Hubinger, « Deux pays, deux politiques agricoles ? Le protectionnisme en France et en Allemagne (1880-1914) », *Histoire et Sociétés Rurales*, 23, 1^{er} semestre 2005, p. 65-87. <http://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2005-1-page-65.htm>

- à une approche des enjeux des débats agricoles pour les républicains au XIX^e siècle : Chloé Gaboriaux, *La République en quête de citoyens. Les républicains français face au bonapartisme rural (1848-1880)*, Paris, SciencesPo Les Presses, 2010.

- pour les rapports entre protectionnisme et réforme fiscale : Nicolas Delalande, *Les Batailles de l'impôt. Consentement et résistances de 1789 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2011.

- enfin, sur les formes de protection des marchés par la réglementation de la qualité : Alessandro Stanziani, *Histoire de la qualité alimentaire (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Le Seuil, 2005.

Publié dans laviedesidees.fr, le 6 octobre 2011

© laviedesidees.fr